

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 77 (1932)
Heft: 8

Artikel: Le championnat français du cheval d'armes
Autor: Poudret, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Etranger :
an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.25	1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—	
3 mois fr. 4.—	Prix du N ^o fr. 1.50	3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :
Major R. MASSON, Avenue Druey 11, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENT, VENTE :
Av. de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de Publicité Gust. Amacker, Palud 3, Lausanne.

Le championnat français du cheval d'armes.

Il y a, en France, trois sortes d'épreuves réservées aux chevaux d'armes : tout d'abord, les épreuves dites *régionales*, qui ont lieu à Nantes, Paris et Nice ; les deux premières pendant les concours hippiques de la Société hippique française.

Chacune de ces compétitions comprend une épreuve de dressage et une épreuve de sauts d'obstacles.

Puis, à un degré supérieur, et figurant comme épreuve *centrale*, un « *championnat national du cheval d'armes* » est organisé chaque année.

Enfin, on prévoit éventuellement un ou plusieurs championnats *internationaux* du cheval d'armes mais qui n'ont lieu que si les circonstances le permettent et cela est assez rare.

Le championnat du cheval d'armes est donc, au point de vue de l'équitation militaire, l'épreuve la plus importante de l'année. L'intérêt qu'on y porte dans les régiments va croissant, les progrès qu'on y constate, tant dans le choix des chevaux que dans leur préparation et dans la façon de les monter, sont réels et les leçons qu'on en peut tirer ne paraissent pas négligeables. Un rapide aperçu de cette grande com-

pétition est donc susceptible d'intéresser les lecteurs de la *Revue militaire Suisse*.

C'est à Vichy que, depuis quelques années, se déroulent les diverses épreuves du championnat et cela toujours à la même date, soit à la fin de juin. Ce choix est heureux ; la célèbre ville d'eaux présente, en effet, un ensemble d'avantages difficile à trouver ailleurs : la Société hippique française, organisatrice du championnat, met son spacieux terrain à la disposition des concurrents pour les épreuves de dressage et d'obstacles ; la Société de Courses prête ses écuries et son bel hippodrome pour la journée de steeple ; enfin les environs de la ville offrent toutes les conditions désirées pour le parcours sur route et pour un bon tracé du cross.

Le championnat du cheval d'armes existait déjà longtemps avant la guerre ; sa formule a souvent varié selon les tendances du moment. Elle est actuellement fixée par le règlement de 1931 qui a apporté par rapport aux programmes antérieurs plusieurs modifications tendant à se mettre d'accord avec la règlementation des jeux olympiques.

Ce règlement prévoit quatre compétitions distinctes :

Epreuve de dressage,
Epreuve de steeple-chase,
Epreuve de fond,
Epreuve de sauts d'obstacles.

Les quatre épreuves doivent être subies avec le même cheval monté par le même cavalier. Poids : 75 kg., sauf pour l'épreuve de dressage où le poids est libre. Harnachement à volonté, sauf pour l'épreuve de dressage où le cheval doit être bridé avec mors et filet.

Sont admis à concourir tous les chevaux inscrits sur les contrôles d'un corps ou service de la Métropole, quelle que soit leur catégorie, âgés de 7 ans au moins et n'ayant pas atteint 12 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'épreuve ; à l'exception toutefois des chevaux ayant déjà gagné un championnat du cheval d'armes.

16 prix en argent sont distribués, formant un total d'environ 25.000 fr., sur lequel 8000 fr. sont attribués au premier, 4000 au deuxième, 2000 au troisième, 1500 au quatrième.

Des prix spéciaux récompensent les gagnants des différentes épreuves, mais ne peuvent être accordés qu'à des chevaux figurant sur le classement général.

En outre, la Société hippique française, qui a fusionné dernièrement avec la Société d'encouragement à l'élevage du cheval de guerre — on ne le désigne pas encore sous le nom de « cheval de la Défense nationale » — distribue une certaine somme aux naisseurs ; celui du gagnant touche 1000 fr.

L'importance attribuée aux différentes épreuves se traduit par les coefficients suivants : dressage 20 ; steeple 25 ; fond 40, dont 35 pour le cross et 5 pour la route ; obstacles 15.

On le voit, le championnat est une épreuve complexe et dure. Elle exige des chevaux de qualité et un entraînement des plus sérieux.

Les concurrents qui veulent affronter cette lutte sévère doivent posséder tout ce qui fait le cavalier complet : le tact équestre permettant une bonne reprise de dressage ; la hardiesse et la science du train nécessaires pour réussir dans l'épreuve de steeple ; l'endurance et l'énergie que demande l'épreuve de fond ; la connaissance de l'obstacle. Enfin, pour avoir quelque chance de succès, le cavalier devra être doublé d'un homme de cheval, ce qui ne va pas toujours de pair.

Cette année, les premiers engagements étaient de 80 ; 60 concurrents ont été inscrits au programme après les premiers forfaits ; 19 ne participèrent pas à la compétition pour différentes raisons.

Sur 41 concurrents qui se présentèrent : deux furent éliminés à l'épreuve de steeple pour claquage ; deux furent éliminés à l'épreuve de fond, l'un pour claquage, l'autre ayant échappé à son cavalier après une chute ; un fut éliminé à l'épreuve d'obstacles pour trois refus ; enfin, quatre furent éliminés à l'examen de conservation pour légère boiterie. Cela fait un total de 9 éliminations.

32 concurrents furent classés.

En ce qui concerne la remonte des cavaliers, les anglo-arabes étaient représentés par 22 sujets, les pur-sang par 3, les demi-sang par 15. Un seul cheval était « d'origine inconnue ».

Il ne faut pas s'étonner du grand nombre de chevaux

anglo-arabes engagés dans l'épreuve. Ce n'est pas sans raison que l'officier français apprécie de plus en plus les produits de cette race remarquable¹. L'anglo-arabe est, en effet, le cheval d'armes par excellence. Plus généreux que le pur-sang qui, par atavisme peut-être, répugne parfois à s'employer seul, plus rustique aussi, il en possède l'influx nerveux et les qualités de vitesse. Vibrant et perçant, maniable et léger, il peut, grâce à son bon équilibre naturel, s'adapter facilement aux divers emplois du cheval de service. Au manège, sur l'hippodrome, dans le terrain, partout il est à son aise. Sans être précisément une monture pour cavalier lourd il porte mieux le poids qu'on ne le pourrait supposer. Ce n'est pas un cheval pour les maladroits et ses jarrets, parfois un peu sensibles, demandent quelques ménagements.

Tel qu'il est, avec ses qualités et ses rares imperfections, c'est bien le cheval de l'équitation française ; équitation fine, n'exigeant pas trop de renfermer et laissant, dans la soumission, assez de liberté pour que le cheval travaille à son aise et avec le minimum de contrainte.

Le pur-sang est également très recherché mais plus difficile à trouver parmi les sujets que les écuries de courses présentent à la remonte militaire. On peut supposer qu'à cette époque de liquidation générale les achats vont devenir plus faciles.

Le demi-sang français actuel est lui-même, la plupart du temps, fortement imprégné de sang pur ; il possède presque toujours ses papiers d'origine. Nous avons vu que, parmi les concurrents inscrits, un seul était « d'origine inconnue » (éliminé pour boiterie).

Le championnat débute par l'épreuve de *dressage*. Le programme en était simple en ce qu'il ne comportait pas beaucoup de mouvements ni de compliqués ; il était difficile

¹ En principe, n'est qualifié *anglo-arabe* que l'animal possédant au moins 25 % de sang arabe dans son pedigree. Dans le calcul du pourcentage l'arabe compte pour 100, l'anglais pour 0.

Exemples :

$$\frac{\text{père p. s. anglais} = 0. \text{ mère p. s. arabe} = 100}{2} = \text{produit p. s. a. à 50 \%}.$$

$$\frac{\text{Père p. s. a. a.} = 50. \text{ mère p. s. anglais} = 0}{2} = \text{produit p. s. aa. à 25 \%}.$$

parce qu'il exigeait beaucoup de précision et de fréquents changements d'allure. Le règlement du championnat rappelle que le dressage a pour but de rendre le cheval « agréable », c'est-à-dire à la fois *perçant* et *soumis*. « Cette double qualité se manifeste par la franchise des allures, par l'harmonie, la légèreté et l'aisance des mouvements, par la position rigoureusement droite, conservée pendant tout le travail. Le cheval donne ainsi l'impression de *se manier de lui-même*. »

Cette agréable image du cheval se maniant de lui-même, dans la soumission et la légèreté, on l'a eue bien souvent devant les yeux au cours de la reprise qui, dans l'ensemble, fut certainement bonne. Tous les chevaux étaient calmes, la plupart étaient droits. En ce qui concerne la soumission, les exigences du règlement ont été pleinement remplies ; peut-on en dire autant du « *perçant* » ? Je ne me hasarderai pas à trancher la question. Du *perçant*, les chevaux en montreront tous le lendemain dans l'épreuve de steeple, mais il m'a toujours paru fort délicat d'apprécier cette qualité dans une épreuve de dressage. Un cheval parfaitement calme et entièrement soumis peut facilement donner l'impression d'être un peu éteint.

Les signes extérieurs qui permettent de discerner le *perçant* ne sont ni faciles à saisir ni absolument infaillibles. Dans cette affaire-là, le cavalier est peut-être le seul bon juge car, lui, sent la dose de détente que le cheval est disposé à fournir.

Les concurrents bien assis et usant d'aides discrètes réussirent en général à éviter les fautes qu'on rencontre le plus fréquemment dans ce genre d'épreuve. C'est ainsi que la plupart d'entre eux se tirèrent fort bien des difficiles nuances d'allure, impossibles à exécuter correctement si le cavalier ne dispose pas de l'impulsion et de l'équilibre de son cheval. La plupart des départs au galop étaient droits. Le passage du galop au trot, depuis la volte et vice versa, a paru le plus souvent correct et aisément exécuté, ce qui indique encore un bon réglage de l'impulsion.

Les « appuyers » ont, en général, été exécutés avec un placer satisfaisant. Il faut remarquer, à ce propos, que l'appuyer français, ou de moins celui du championnat, ne corres-

pond pas à notre « céder à la jambe ». Il exige le placer ; c'est donc un véritable *travail des deux pistes*. Certains auraient voulu voir ce placer plus marqué. Je ne partage pas cette opinion et je crois que c'est avec raison qu'on ne demande pas le pli exagéré et peu naturel de quelques écoles. Au surplus, le règlement parle d'un *très* léger pli.

On pouvait peut-être, et avec plus de raison, me semble-t-il, désirer voir parfois, dans ce mouvement, les hanches se rapprocher plus vivement des épaules au lieu de les suivre quelque peu à la traîne.

Il va sans dire du reste qu'un observateur exigeant aurait pu reprocher à beaucoup de chevaux un engagement insuffisant ; il ne faut pas perdre de vue, cependant, qu'il ne s'agissait là ni de spécialistes ni de champions de dressage, mais bien de sujets qui, dans leur emploi journalier, ne sont pas astreints à la tension maximum de tous leurs ressorts et qui, par conséquent, n'ont pas été gymnastiqués dans ce but.

Quelques « reculiers » ont paru défectueux, soit qu'un jarret ayant échappé, ils n'aient pas été droits, soit que le cheval, au lieu de reculer avec ensemble, l'ait fait pour ainsi dire en trois temps : la tête d'abord était ramenée, puis l'encolure et enfin la masse du cheval entamait le mouvement rétrograde ; conséquence d'un traction de rênes au lieu d'une jambe active poussant sur une main fixe et qui résiste.

Mais, il faut le répéter, quelles qu'aient été les imperfections, inévitables dans une semblable épreuve, surtout quand il s'agit d'une quarantaine de concurrents, cette reprise a fait une très bonne impression. Elle a plu par le cachet de calme, d'aisance et de simplicité dont elle était marquée.

Le capitaine Jousseau, de l'Ecole d'Application de Fontainebleau, montant *Anisette* d. s., sortit premier de cette épreuve initiale ; c'est lui d'ailleurs qui fournira le vainqueur du classement général. La bonne reprise qu'il a exécutée n'a surpris personne ; le capitaine Jousseau est un écuyer fort habile et fait partie du trio qui représentera la France à l'épreuve de dressage de Los Angelès.

Le second prix a été remporté par le lieutenant Darizeuren, du 2^e hussards, dont la présentation fut tout aussi plaisante.

J'avoue même que c'est à lui que je voyais la première chance, sa jument *Xénia* ayant paru aussi précise et plus engagée qu'*Anisette*.

Le lieutenant Cavaillé, de l'Ecole de Saumur, gagnant de l'épreuve régionale de Nantes, en 1931, et l'un des favoris de l'épreuve centrale, montant *Diamandi* ps. a. a, fut classé troisième. Sa reprise fut marquée par une note plus personnelle que celle de ses vainqueurs. Son cheval, malgré des jarrets défectueux, s'est présenté, dans une attitude relevée, à la fois équilibré et vivant.

L'épreuve de steeple avait lieu le lendemain matin sur le bel hippodrome de Bellerive, aux portes de la ville.

Il s'agissait, pour le cavalier, de parcourir *individuellement* 4000 m. environ à la vitesse de 600 m. à la minute, soit au maximum 6' 40''. C'est donc une véritable allure de course qu'on va demander au cheval isolé sur la vaste piste.

Une bonification était accordée au cavalier faisant le parcours entre 6' 25'' et 6 m., cela en vue de récompenser le concurrent ayant fait preuve de sentiment du train.

Les obstacles à franchir étaient ceux de l'hippodrome, soit une vingtaine.

Une note de style entraînait en ligne de compte pour le classement. Cette reprise fut belle à voir ; tous les concurrents firent preuve de beaucoup d'allant ; il n'y eut que fort peu de refus et une seule chute, dont fut malheureusement victime un des meilleurs cavaliers du championnat.

La moyenne des temps réalisés prouve un entraînement minutieux et fait au chronomètre. Le plus rapide fut de 5' 5''. Un seul cavalier employa les 6' 40'' accordées ; la plupart atteignirent une vitesse sensiblement supérieure¹.

C'est le lieutenant Cavaillé qui remporte le prix spécial de cette épreuve et cela dans le meilleur style de courses actuellement en honneur à Saumur. Son temps fut de 5 min. 5 3/5.

¹ En comparant ces temps — obtenus *individuellement* — à ceux des courses *publiques*, on se rendra mieux compte, et de la difficulté et de la qualité de ces performances.

Prix Rieussec. Plat. à Longchamps. 4000 m. en 4 min. 56 3/5.

Steeple des 4 ans, à Enghien. 4000 m. en 5 min. 03 3/5.

La troisième matinée était consacrée à l'épreuve *de fond*. C'était la plus dure. Les concurrents avaient à fournir un parcours d'environ 35 km. à faire en partie sur route, en partie à travers pays.

L'étape se décomposait de la manière suivante :

A. sur routes ou sentiers : 12 km. environ à la vitesse de 240 m. à la minute.

B. à travers pays avec obstacles : 10 km. environ à la vitesse de 450 m. à la minute.

C. sur routes ou sentiers : 13 km. environ à la vitesse de 240 m. à la minute.

Le parcours B comportait environ 35 obstacles naturels, encadrés de fanions, d'une hauteur maximum de 1 m. 15 et d'une largeur maximum de 4 m. Aucune bonification n'était accordée pour les parcours A et C. Dans le parcours B, elles allaient d'une minute à 4' 30 sur le temps accordé.

Avant 7 h. les cavaliers étaient au rendez-vous, rassemblés vers les écuries de l'hippodrome, et, comme toujours, dans un calme parfait ; aucun signe d'agitation ou de nervosité ; de la ponctualité sans hâte ; de la gaieté sans bruit. Une belle et saine jeunesse !

Les départs étaient donnés à trois minutes d'intervalle, le premier à 7 h., heure un peu tardive car la chaleur était déjà forte et les derniers partants en seront quelque peu désavantageés.

Entre deux bouffées de cigarette, le colonel Danloux¹ fait encore raccourcir quelques étriers et, peu à peu, les cavaliers, qui au pas, qui au trot cadencé, s'égrènent sur le macadam. Les chevaux sont frais mais d'une sagesse exemplaire ; le passage d'une automobile ne leur fera pas tourner une oreille.

Au 12^e km. ils entrent sous bois et le cross commence. Il se déroule presque en entier dans la belle forêt de Marcenat et a été tracé, de main de maître, par le commandant de Galbert. Il était parsemé d'obstacles naturels consistant en partie en passages de route. Aucun n'exigeait des qualités

¹ Le colonel Danloux est écuyer en chef à l'Ecole de cavalerie de Saumur.

exceptionnelles de saut mais tous demandaient de l'adresse et de la franchise. A ce propos, on m'a montré un obstacle qui figurait dans le tracé de l'an dernier et qui n'a pu être compris dans celui de cette année. Il s'agit d'un ravin fort profond, à l'aspect rébarbatif tel qu'il se présente souvent dans nos campagnes et que seul un cheval ayant beaucoup de cœur passera ou sautera sans discuter trop longtemps¹. C'est, à mes yeux, l'obstacle type d'un championnat ; c'est celui où un cavalier poursuivi se perd ou se sauve, lui et son message. Après l'avoir franchi, il pourra tranquillement laisser souffler son cheval ; il y a bien des chances pour que la poursuite s'arrête là. C'est donc un obstacle qui classe le véritable cheval d'armes ; en guerre il y a moins à sauter qu'à passer.

La fin du parcours de cross avait lieu dans une clairière. Les cavaliers y arrivèrent à intervalles assez rapprochés et avaient 5 minutes pour faire reprendre haleine à leurs chevaux avant d'entamer la seconde partie du parcours sur route. Ces minutes de répit n'étaient pas de trop car la partie a été dure ; la chaleur étouffante du sous-bois, la vitesse de l'allure, le terrain accidenté et en partie défoncé, les nombreux obstacles, tout cela n'a pas été sans avoir sérieusement éprouvé les chevaux. Ils soufflaient fort et tous étaient couverts de sueur. L'un d'eux, chose plus grave, se tient sur trois jambes ; il a mis en plein galop le pied dans un trou et les signes d'un vilain claquage ne sont que trop évidents.

A 5 minutes d'intervalle, les cavaliers repartent et les voilà de nouveau sur la route. Ce court répit semble avoir suffi pour remettre les organes en ordre ; l'essoufflement a disparu et les allures sont franches. Mais ce ne sera que le lendemain, après le stationnement à l'écurie, qu'on pourra se rendre compte des dégâts, si dégâts il y a.

Rien ne fut négligé à l'arrivée pour les prévenir ; ce fut une belle séance de douches, de massages et de frictions, dans laquelle les officiers, aidés de leur ordonnance, ne ménagèrent pas leur peine.

¹ En écrivant cela, j'évoque les souvenirs, anciens hélas, des passages de notre Mentue, que nos cavaliers des cours de patrouilles d'aujourd'hui connaissent sans doute encore.

Le vainqueur de cette sérieuse épreuve fut le lieutenant de Verdelon, du 6^e cuirassiers, montant *Raminagrobis*, un pur-sang bai de 10 ans.

La quatrième et dernière journée comportait, le matin, l'examen des chevaux par le jury, les éliminations suite de boiterie ou d'indisposition, et la désignation des prix de conservation. Dans l'après-midi, avait lieu l'épreuve de sauts d'obstacles.

La séance de la matinée était, comme on peut bien le penser, un des moments les plus intéressants et les plus instructifs du championnat. D'après les impressions de la veille on aurait pu supposer qu'une dizaine de chevaux au moins se présenteraient, sinon boiteux, du moins très gênés dans leurs allures. C'était se tromper assez lourdement. Présentés d'abord au pas, puis au trot et à bout de rênes, ces vaillants chevaux avaient retrouvé toute leur élasticité. Quatre seulement marquaient une légère boiterie. Ce résultat me semble très significatif ; les chevaux du championnat avaient été bien choisis, ils avaient été bien entraînés et les races françaises donnaient une nouvelle preuve de leur endurance ; leurs cavaliers avaient su en tirer tout le parti désirable.

Le jury retint d'abord quatre, puis trois chevaux pour les prix de *conservation* : un pur-sang, un anglo-arabe et un demi-sang.

A qui décerner la première palme ? Le choix était difficile. Les trois candidats avaient conservé à peu de chose près la même substance, les allures étaient également franches, l'aspect général assez semblable. La jument de pur-sang avait peut-être un peu plus de chair, mais son action, tout en étant irréprochable, se ressentait un peu de la nonchalance dont fait preuve le pur-sang mené en main. Ses boulets marquaient quelque fatigue, fatigue ancienne, normale chez un cheval de cet âge et non imputable au championnat. L'anglo-arabe était plus allégé, mais son expression était plus vive et son allure plus gaie ; ses boulets avaient conservé toute leur élasticité. Enfin le demi-sang paraissait tout à fait dispos. Le jury, plus hésitant devant ces trois chevaux que le berger Pâris devant les trois déesses, délibéra longtemps. Enfin, prenant une décision qui

n'aurait pas arrangé les choses sur le Mont Ida mais qui, à Vichy, contenta sans doute tout le monde, déclara premiers *ex aequo* la jument de pur-sang et l'anglo-arabe.

Aux yeux du commandement, l'épreuve de *sauts d'obstacles* ne constitue pas une épreuve ordinaire de concours hippique. Elle est destinée, dit le règlement, à montrer simplement que les chevaux présentés conservent, au lendemain d'efforts sérieux, la souplesse et l'énergie, indispensables à tout bon cheval d'armes pour continuer son service. Il n'en reste pas moins que, telle qu'elle est et de quelque nom qu'on la désigne, il s'agit bien là d'une épreuve de concours, soumise à toutes les règles usuelles de cette sorte d'épreuve. Aussi bien, tout en étant certainement réussie dans son ensemble, ce ne fut pas la reprise la plus plaisante du championnat. Cela se comprend facilement ; les chevaux, malgré leur endurance, ne pouvaient pas ne pas se ressentir des fatigues des jours précédents, et puis il s'agit vraiment là d'une spécialité, ceux qui ne la pratiquent pas fréquemment étaient nécessairement en état d'infériorité. La longue série d'obstacles artificiels, trop artificiels, a paru rebuter certains chevaux qui, soit sur l'hippodrome, soit dans le cross, avaient montré la plus entière franchise. Il y avait là un fait assez déconcertant. A quoi l'attribuer ? Pour quelques-uns, au manque d'entraînement peut-être ; pour d'autres, à la monte du cavalier qui manquait de métier¹.

Il faut bien reconnaître que les saines méthodes de saut que le colonel Danloux enseigne avec tant de bonheur à Saumur ne semblent pas avoir pénétré partout.

¹ Cette explication est insuffisante ; en tous cas elle ne vaut rien en ce qui concerne le cas d'un des favoris du championnat : Diamandi. Voilà un cheval qui gagne brillamment l'épreuve de steeple, qui saute en se jouant les 35 obstacles du cross et qui, sur la piste de concours, se montre si récalcitrant, qu'il compromet définitivement la chance de son cavalier. Or, celui-ci est un habitué des concours internationaux ; ce n'est donc ni l'habileté, ni l'expérience, ni l'entraînement qui sont en cause ; il faut chercher ailleurs si l'on veut à tout prix une explication, et je crois qu'il faut toujours s'efforcer de comprendre : en se recevant sur un ouvrage en terre, le cheval a son arrière-main fortement surbaissée ; ses jarrets, plus pliés sous lui que dans n'importe quelle autre attitude, ont un effort des plus violents à fournir en vue du redressement et de la projection ; on comprend, dès lors, que le cheval aux jarrets douloureux appréhende ce mauvais moment et cherche à s'y soustraire. C'est peut-être ce qui s'est passé pour Diamandi ; ses jarrets délicats, fatigués par les épreuves précédentes, lui faisaient mal et, malgré son courage et l'énergie de son cavalier, il n'a pu se décider à aborder le talus qu'après une longue défense.

C'est ainsi qu'on a pu voir des étriers bouclés trop longs et chaussés ; ce qui empêche la fixité de la jambe et la prive d'un ressort essentiel, celui de la cheville ; des retraites de corps malencontreuses gênèrent parfois le cheval ; les talus étaient souvent abordés et descendus à une allure trop lente ; bref il y eut, parmi de très bonnes choses, quelques dissonances. Puisqu'il ne s'agit que de constater les réserves « d'énergie et de souplesse » que peuvent bien encore posséder les chevaux, on se demande si cet examen ne pourrait se faire sous une autre forme, forme difficile à trouver, il est vrai. Il semble en tous cas que cette épreuve, la moins intéressante et la moins concluante du championnat, ne devrait avoir qu'une minime influence sur le classement général ; en réalité, c'est une de celles qui classe le plus. Le prix spécial de cette épreuve revint au capitaine Bellut montant le généreux *Moscou III*, seul parcours sans faute.

Les trois premiers du *classement général* furent :

Le *capitaine Jousseau*me, de l'Ecole d'application de Fontainebleau, montant *Anisette* demi-sang.

Le *capitaine Bellut*, du 71^e d'artillerie, montant *Moscou III a. a.*

Le *lieutenant Darizcuren*, du 2^e hussards, montant *Xenia*, par un père a. a. et une jument d. s.

Les capitaines Bellut et Jousseau avaient été classés 2^e et 3^e au championnat de l'année dernière.

Anisette est une jument b. b. âgée de 10 ans, d'origine charollaise. Par son père *Libre Echange*, elle a du sang trotteur normand dans ses veines. C'est une jument puissante, un peu longue dans son milieu, très osseuse ; remarquable, surtout, par l'étendue et la liberté de ses allures, tant au trot qu'au galop.

Moscou III, par *Ségur* p. s. a. a., est également âgé de 10 ans. C'est un beau spécimen d'anglo-arabe de fort calibre. Bien établi de partout, profond, très éclaté, noblement greffé, il a du gros, de l'expression et de la distinction.

Xenia est, aussi, issue d'un père a. a. Son modèle, assez suivi, est beaucoup moins important que celui des deux

premiers ; il ne révèle pas au premier abord toute la qualité de cet excellent troupier de légère.

C'est le *2^e hussards* qui se plaça en tête du classement par corps.

* * *

Je ne sais si ce court et banal exposé suffira à faire comprendre l'intérêt qui s'attache à la grande compétition qu'on s'est efforcé de décrire. L'homme de cheval qui voudra suivre les péripéties de cette joute, aux aspects si variés, ne perdra pas son temps. Il le perdra d'autant moins qu'il pourra assister journellement aux épreuves de la Société hippique française — un des principaux concours hippiques de France et la présentation des chevaux de classe du Centre — qui ont lieu à la même date.

Colonel H. POUDRET.

